

21

RAPPORT AU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : VERSEMENT D'UNE PARTICIPATION FINANCIERE A L'UNIVERSITE PAUL VERLAINE – COLLOQUE ET EXPOSITION JACQUES FRANÇOIS BLONDEL

Le Laboratoire Lorrain de Sciences sociales du Département de philosophie de l'Université Paul Verlaine de Metz organise du 10 au 12 mars prochain un colloque intitulé « Jacques-François Blondel et l'embellissement des villes ».

Porté par le professeur de philosophie Benoît Goetz, ce colloque fera intervenir des chercheurs, professeurs et architectes dans le cadre de tables rondes, conférences, rencontres et promenade architecturale. Cet évènement se déroulera à l'Université mais aussi dans le Grand Salon de l'Hôtel de Ville ainsi qu'à la Librairie Géronimo.

Ce projet fera l'objet de collaboration avec des acteurs culturels tels que la Maison de l'Architecture de Lorraine, l'Ecole d'Architecture de Nancy et le Centre Pompidou-Metz.

Les Bibliothèques-Médiathèques de Metz proposeront également une exposition des plans de l'architecte.

Le budget prévisionnel de l'opération est estimé à 11 410 euros. Les autres partenaires publics sollicités sont le Conseil Général à hauteur de 1 000 euros, Metz Métropole pour 2 000 euros, le Conseil Régional pour 2 000 euros, la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour 2 000 euros et l'Université pour 800 euros.

La Ville est sollicitée pour un soutien financier à hauteur de 3 610 euros en vue de l'organisation de ce colloque. Il est proposé au Conseil Municipal de procéder au versement d'une subvention d'aide au projet d'un montant de 1 500 euros à l'Université Paul Verlaine dans le cadre de l'organisation de ce colloque.

La motion suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

MOTION

**OBJET : VERSEMENT D'UNE PARTICIPATION FINANCIERE A
L'UNIVERSITÉ PAUL VERLAINE – COLLOQUE ET EXPOSITION JACQUES
FRANÇOIS BLONDEL**

Le Conseil Municipal,

Les Commissions compétentes entendues,

Sur proposition de la Commission des Affaires Culturelles réunie en date du 11 février 2010.

DÉCIDE de verser une participation financière d'un montant de 1500 € à l'Université Paul Verlaine de Metz pour l'organisation d'un colloque et d'une exposition sur l'architecte français Jacques François Blondel.

Les crédits sont disponibles au budget de l'exercice en cours.

Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué :

Antoine FONTE